



n° 35 - Juillet 2020



Bulletin Municipal



1-2 MOT DU MAIRE

3 - 9 VIE COMMUNALE

10 VIE ÉCONOMIQUE

11 - 12 BUDGET

13- 15 TRAVAUX COMMUNAUX

15 - 18 ECOLE COMMUNALE

19 - 25 ASSOCIATIONS

- Amicale Laïque
- Anciens combattants
- Biozat Tennis de table
- Société de chasse
- Club du 3<sup>ème</sup> âge
- Sapeurs Pompiers
- Théâtre Enfants
- Théâtre des 3 Roues
- West Dance Story

26 COM COM

26 ETAT CIVIL 2019-2020

**Responsable de la publication** : Maire de Biozat

**Conception et impression** : ebCréa

**Crédits photos** : associations et mairie de Biozat, G. Lévêque, J. Poinceaux

**Contact : Mairie de Biozat** : tél. 04 70 56 54 97  
mairie.biozat@orange.fr / www.commune-biozat.fr

**Horaires d'ouverture** : lundi, mardi, jeudi, vendredi :  
13h-17h et samedi 9h-12h

**Permanence Maire / Adjoints** : samedi matin  
10h-12h ou sur rendez-vous

**Bibliothèque municipale** : horaires d'ouverture de  
la mairie - Accueil par Aline le jeudi (*fonds renouvelé  
3 à 4 fois/an*)



## "Retour vers le futur" ou "une année que l'on aimerait oublier"

Suite à nos ennuis de l'automne dernier qui avait vu nos ateliers partir en fumée, toute l'équipe alors en place a œuvré très rapidement à la mise sur pied d'un nouveau projet : choix de l'architecte, du lieu d'implantation du nouveau bâtiment, élaboration du cahier des charges et dépôt du permis de construire. Dans le même temps, les divers dossiers de subventions étaient déposés. Un nouveau dossier, concernant l'école, faisait également l'objet de premières réflexions avec un autre cabinet d'architecte. Nous étions alors dans la deuxième quinzaine de février.

L'heure était à la construction de la nouvelle équipe municipale tout en clôturant le travail du mandat par le vote du compte administratif et du budget 2020 lors du conseil municipal du 3 mars. Je remercie au passage mes anciens collègues qui ont œuvré jusqu'au bout et même plus !

Car c'était sans compter sur un nouvel intrus, sournois, invisible mais qui s'est imposé à nous au quotidien, dans les media et notre propre vie pendant 2 longs mois. Nous sommes passés de l'incrédulité, du scepticisme à la psychose.

Le 12 mars, les enfants de Biozat attendaient de pied ferme le passage du Paris-Nice : début de la crise, mais encore beaucoup d'insouciance et d'incompréhension face aux restrictions imposées à cet évènement très attendu des amateurs de vélo. Et puis, tout s'est accéléré.

Le 1<sup>er</sup> tour des élections s'est déroulé le 15 mars dans une ambiance bien morose. Les consignes strictes (gestes barrières, distanciation) étaient respectées et personne n'avait le cœur à la fête. Toute notre équipe a été élue dès le 1<sup>er</sup> tour. Nous vous remercions pour la confiance que vous nous avez ainsi témoignée.

Le 16 mars, le couperet tombe : la France est confinée ! Le 20 mars, notre Premier Ministre annonce le report de l'installation des Conseils municipaux élus au 1<sup>er</sup> tour et le 2<sup>nd</sup> tour attendra... le 28 juin. Un état de psychose s'installe. Villes et villages sont morts : plus d'activités sociales, pas de circulation de véhicules. Seuls quasiment les agriculteurs vont continuer à assurer normalement le travail de leurs champs.

Le personnel de santé est soumis à rude épreuve. Certains d'entre vous découvrent le télétravail, d'autres le chômage partiel... De nouveaux mots entrent dans nos foyers : distanciel, présentiel, ou occupent nos journées : masques, gel hydro-alcoolique, tests, Covid-19 (le ou la ?), décès...

Téléphones et autres outils de communication fonctionnent à plein régime. Nous appelons nos aînés, nous nous assurons qu'ils vont bien. Nous les aidons ponctuellement à assurer leurs courses alimentaires ou de santé, avec toutes les précautions d'usage. Une nouvelle chaîne de solidarité se met en place : échange de bonnes adresses de fournisseurs de produits locaux, dons de tissu, élastique, fil, pour la fabrication de masques. Une dizaine de petites mains bénévoles confectionneront d'ailleurs plusieurs centaines de masques distribués gracieusement aux habitants de la commune. Qu'elles en soient ici remerciées avant de fêter dignement la démarche un peu plus tard dans l'année !

Le confinement se poursuit avec autorisation de sortie obligatoire, version papier puis numérique. Nous nous familiarisons avec les outils de visioconférence qui nous permettent de nous réunir pour faire avancer quelques dossiers.

Les entreprises ayant répondu au marché concernant la construction de nos nouveaux ateliers seront ainsi retenues le 5 mai par la Commission d'appel d'offres de l'ancienne équipe, choix validé en conseil municipal le 12 mai, également en distanciel.

L'Exécutif de la Communauté de Communes, pour sa part, se réunira régulièrement à compter du 24 avril. Cette dernière sera un lien essentiel entre nos petites communes et la Préfecture. Nos remerciements vont également à la Région et au Conseil Départemental pour leurs dons de masques pour adultes et enfants de nos écoles.

Fin avril, le gouvernement annonce une première étape de déconfinement à partir du 11 mai et demande une réouverture des écoles dès le 12, avec une participation volontaire des familles.

À Biozat, nous nous réunissons en visioconférence le 29 avril afin de faire un point de situation. La psychose est encore bien présente chez chacun d'entre nous. Une enquête est lancée auprès des familles. Il s'avèrera que seules 23 % d'entre elles envisageaient de remettre leur enfant à l'école à compter du 12. Le protocole sanitaire très strict nous parviendra seulement la veille de notre nouveau point de rencontre le 5 mai.

La lourdeur de mise en œuvre et la configuration de nos locaux nous conduisent à la décision partagée de ne pas rouvrir l'école le 12 mai. Nous demandons un report de 3 semaines à Mme le Préfet afin de mieux nous préparer et aussi, d'avoir le retour d'information sur les 3 premières semaines de déconfinement et l'évolution de la maladie. Nous nous retrouvons une 3<sup>ème</sup> fois, le 26 mai, avec l'ensemble des parties concernées. Entre temps, les employées municipales ont élaboré le protocole sanitaire de l'école, nous avons acquis tous les produits nécessaires, des aménagements ont été créés pour le lavage des mains. Bref, nous sommes « en ordre de bataille » pour tenter l'ouverture de l'école le 2 juin. 42 enfants seront accueillis dans de bonnes conditions, même si l'ambiance du 1<sup>er</sup> jour n'y est pas vraiment...

La cantine fonctionnera également dès le 2 juin. Trois semaines plus tard, le 22 juin, l'école est presque au complet, les cours de récréation résonnent de nouveau des cris des enfants. La vie reprend son cours...

Votre nouveau conseil municipal est enfin installé le 26 mai, à huit clos, dans la salle préfabriquée près de la Mairie, afin de respecter la distanciation entre les personnes. Les commissions sont mises en place et plusieurs se réunissent dès début juin. Les marchés « ateliers communaux » sont officiellement signés avec les entreprises le 2 juin et les premiers travaux de terrassement débuteront mi-juillet. À l'école, le chantier a attaqué le 10 juin et les travaux devraient se poursuivre jusqu'à fin juillet.

Nous envisageons par ailleurs la réparation de plusieurs chemins ruraux en très mauvais état, pour partie en régie et par une entreprise de TP.

Un programme voirie, pluriannuel, est en cours de montage pour tenter d'accéder à un maximum de soutien financier.

La nouvelle équipe d'élus s'est très rapidement mise au travail et tente de rattraper ces deux longs mois de quasi inactivité.

Je ne peux que les en remercier et les encourager. Je vous invite à faire leur connaissance au sein de ce bulletin.

L'ensemble des employés ont également repris leur poste, y compris Fredy confronté à une grave maladie pendant plusieurs mois. Bonne reprise à tous !

La gestion des déchets reste un problème sur notre commune : notre dépôt communal de déchets verts continue à nous créer de nombreux soucis. Mauvais feuilleton permanent depuis de nombreuses années dont nous nous passerions volontiers. Les consignes vous sont rappelées dans ce numéro.

Même sort pour les poubelles dédiées à la salle communale ou au cimetière où les incivilités ne se comptent plus.

Que faire face à de tels comportements ?

Le Covid a réduit la vie associative de nos villes et villages à néant. En regard de la situation sanitaire et faute d'avoir pu la préparer correctement, nous avons décidé d'annuler notre traditionnelle fête patronale qui devait se tenir les 22 et 23 août. Toutes les manifestations du 1<sup>er</sup> semestre ont été annulées de la mi-mars à aujourd'hui. Mais ne baissons pas les bras ! Souhaitons que l'automne voie reflourir les nombreuses activités qui animent régulièrement notre commune ! Certaines de nos associations vous livrent quelques nouvelles dans ce numéro.

Durant cet été, la bibliothèque municipale reste accessible aux heures d'ouverture de la mairie. N'hésitez pas à nous rendre visite, Véronique vous attend... derrière son plexiglas ! Gel hydro-alcoolique et gants sont à votre disposition.

Nous déplorons malheureusement le décès en maison de retraite de M. Roger Rambaud, ancien combattant d'Algérie, qui a succombé au Covid. Par ailleurs, de nombreuses autres figures biozatoises se sont éteintes durant la période de confinement. Nous regrettons de n'avoir pu les accompagner et présentons toutes nos condoléances à leurs familles. Citons plus particulièrement M. Hubert Lhéritier, qui a rendu de nombreux services à la commune puisqu'il a œuvré pendant 30 ans au Conseil Municipal (24 en tant que conseiller puis 6 comme adjoint) ainsi qu'au sein du Corps de Sapeurs Pompiers.

Je souhaite ardemment que la vie reprenne, même si pas tout à fait comme avant. Croyons au futur ! Tentons de maintenir ces marques de convivialité et solidarité qui ont surgi dans l'adversité ! Nous n'en serons que plus forts. Bon été à tous et prenez soin de vous !

*Noëlle Seguin*

## **Manifestations communales 2<sup>nd</sup> semestre**

Ne connaissant pas l'évolution de la situation sanitaire cet automne et en regard des consignes actuellement en vigueur, nous sommes dans l'incapacité de vous communiquer les dates des manifestations qui pourront se tenir. Si les conditions redevenaient favorables, nous vous tiendrons informés via le site institutionnel de la commune ou notre page facebook nouvellement créée pendant le confinement ou encore par voie de presse.

## Faites connaissance avec vos nouveaux élus et leurs responsabilités respectives



**Le mardi 26 mai, le nouveau conseil municipal a été installé. Noëlle SEGUIN a été élue maire.**  
Le personnel du secrétariat de mairie est sous sa responsabilité. Le nombre de 4 adjoints a été adopté par le Conseil.

### Ont été respectivement élus adjoints, de gauche à droite sur la photo :

- **Yves GUERET**, 1<sup>er</sup> adjoint et Suppléant à la Communauté de Communes ; en charge de l'entretien de la commune et des bâtiments communaux
- **Yasmine GENE BRIER**, 2<sup>ème</sup>, en charge de l'école et de la cantine et du personnel oeuvrant dans ce périmètre
- **Joël NICOLOT**, 3<sup>ème</sup>, en charge des finances et responsable du personnel à l'entretien de la commune
- **Nicolas DUVERGER**, 4<sup>ème</sup>, en charge de l'urbanisme

### Deux conseillères déléguées (au centre 2<sup>ème</sup> rang sur la photo) ont été reconduites dans leurs missions respectives :

- **Françoise LAVEDIOT** (à gauche) en charge de la location de la Grange communale
- **Annick BOURACHOT** (à droite), en appui de Yasmine à l'école

### Les conseillers municipaux sont :

- **Sandra COLOT** (nouvellement élue) et **Sylvie DUTOUR**, 2<sup>ème</sup> rang sur la photo, de gauche à droite
- **Christophe GONIN**, **Caroline POINCEAUX**, **Jérôme CONSTANT**, **Grégory BARBESANGE** (nouvellement élus), **Jean-Paul CHEVALIER** et **Florence BRIONNET** (nouvellement élue), 3<sup>ème</sup> rang sur la photo, de gauche à droite

### Les indemnités de fonctions ont été fixées comme suit :

<b>MAIRE</b>	24,18 % de l'indice brut	60 % du taux maximal
<b>ADJOINTS</b>	8,56 % de l'indice brut	80 % du taux maximal
<b>CONSEILLÈRES DÉLÉGUÉES</b>	3,00 % de l'indice brut	50 % du taux maximal



## Découvrez les commissions communales :

<b>FINANCES</b>	<b>Joël NICOLOT</b> Nicolas DUVERGER - Yasmine GENE BRIER - Yves GUERET - Noëlle SEGUIN - Florence BRIONNET - Jérôme CONSTANT - Christophe GONIN
<b>URBANISME</b>	<b>Nicolas DUVERGER</b> Yasmine GENE BRIER - Yves GUERET - Joël NICOLOT - Noëlle SEGUIN - Jérôme CONSTANT - Sandra COLOT
<b>ENTRETIEN COMMUNE (VOIRIE, BATIMENTS)</b>	<b>Yves GUERET</b> Yasmine GENE BRIER - Joël NICOLOT - Noëlle SEGUIN - Grégory BARBESANGE - Annick BOURACHOT - Jean-Paul CHEVALIER - Christophe GONIN - Françoise LAVEDIOT
<b>ECOLE, CANTINE</b>	<b>Yasmine GENE BRIER</b> Annick BOURACHOT - Noëlle SEGUIN - Grégory BARBESANGE - Florence BRIONNET - Sandra COLOT - Jérôme CONSTANT  Joël NICOLOT - Françoise LAVEDIOT : spécifiquement CANTINE
<b>COMMUNICATION, ANIMATIONS</b>	<b>Noëlle SEGUIN</b> Annick BOURACHOT - Jean-Paul CHEVALIER - Sandra COLOT - Sylvie DUTOUR - Yasmine GENE BRIER - Françoise LAVEDIOT - Caroline POINCEAUX
<b>ACTION SOCIALE</b>	<b>Noëlle SEGUIN</b> Florence BRIONNET - Jean-Paul CHEVALIER - Jérôme CONSTANT - Sylvie DUTOUR - Yasmine GENE BRIER - Françoise LAVEDIOT - Caroline POINCEAUX  + personnes société civile : Monique BOISSIER - Jacques MOSNIER - Michèle JANNIN - Jean-Pierre LAURENT - Marie-Thérèse RAYMONDO - Evelyne ROUSSET
<b>EMBAUCHE PERSONNEL COMMUNAL</b>	<b>Noëlle SEGUIN</b> Nicolas DUVERGER - Yasmine GENE BRIER - Yves GUERET - Joël NICOLOT
<b>APPEL D'OFFRES</b>	<b>Membre de droit : Noëlle SEGUIN</b> Délégués titulaires : Nicolas DUVERGER - Yves GUERET - Joël NICOLOT  Délégués suppléants : Grégory BARBESANGE - Yasmine GENE BRIER - Christophe GONIN

## Délégués Syndicats Intercommunaux

Les communes siègent au Comité syndical de notre syndicat d'eau et assainissement (Sivom Sioule & Bouble), du syndicat des énergies de l'Allier (SDE03) et de notre syndicat d'ordures ménagères (SICTOM Sud-Allier). Soulignons le rôle important des délégués dans le suivi de la gestion de ces divers syndicats.

<b>SIVOM SIOULE &amp; BOUBLE</b>	TITULAIRES : Yves GUERET - Françoise LAVEDIOT SUPPLÉANTS : Annick BOURACHOT - Joël NICOLOT
<b>SDE03</b>	TITULAIRE : Noëlle SEGUIN SUPPLÉANT : Jean-Paul CHEVALIER
<b>SICTOM SUD-ALLIER</b>	TITULAIRE : Yasmine GENE BRIER SUPPLÉANT : Jérôme CONSTANT

## Continuité pour les employés communaux.

Si l'équipe municipale s'est partiellement renouvelée (6 nouveaux élus), celle des employés communaux ne change pas.



**Véronique BAREL**  
Secrétariat de mairie.

**Didier LAURENT & Fredy DASSAUD**  
Entretien de la commune  
(extérieurs, bâtiments)



Béatrice, Cécile, Gaëlle et Nathalie assurent l'entretien des bâtiments scolaires et de la cantine. L'entretien des 2 salles communales est assuré par Nathalie. La commune compte donc 7 employés (6,6 équivalents temps plein).



**Nathalie CONNORD**,  
responsable garderie  
Soutien au secrétariat  
de mairie (en charge  
du cimetière).



**Béatrice GUILLAUME  
& Cécile LAFONTAINE**  
à la cantine.



**Gaëlle GLOMOND**,  
ATSEM

De gauche à droite : au 1<sup>er</sup> plan, Gaëlle, Béatrice, Sarah. Au 2<sup>nd</sup> rang, Alexis, Cécile et Axel.

Le jeune Axel VACHER, en service civique (\*) rattaché à l'Académie, intervenait en appui à la surveillance des enfants de l'école à la pause méridienne jusqu'à la fin de cette année scolaire.

(\*) Sarah COUTIERE occupait également un poste de service civique à l'école jusqu'en juillet 2020. Alexis assurait une présence partielle à l'école en tant qu'AESH ou Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap (les deux relevant strictement de l'Académie).

## Un bel élan de solidarité !



**Quelques coups de fil, appels dans la presse et par voie numérique (facebook a bien fonctionné...) auront suffi pour mettre sur pied très rapidement un atelier de fabrication de masques en tissu, totalement bénévole.**

Tout d'abord, un grand merci à **Mme Dischamp** des Cluzeaux qui, faisant du rangement (comme nous l'avons tous beaucoup fait en début de confinement) en a été l'élément « déclencheur ». Une quantité importante de tissus, lien, élastique nous était offerte. **Mme Chevalme** (lot. Des Boissonnats) complètera les besoins en fil et tissu.

Quelques coups de fils, le bouche à oreille, ont permis d'identifier une poignée de couturières bénévoles qui ont bien voulu se lancer « dans l'aventure » : comparaison des différents tutos sur internet, plusieurs essais, un peu de tâtonnement au départ, et après quelques modèles ratés, la production a vu le jour. Environ 300 masques ont ainsi été distribués gracieusement aux familles. Toutes les demandes parvenues en mairie ont été satisfaites !

Une cérémonie officielle sera organisée cet automne en l'honneur de nos donatrices et de ces précieuses « petites mains ».

Mais permettez-nous d'ores et déjà de les citer :

- **Marie-Claude Nicolot** qui a plus spécifiquement approvisionné Martinges - Le Bois Garot,
- **Gisèle Thave** (Font-Noble)
- **Chantal Cossart** (Les Cluzeaux)
- **Andrée Coutière - Françoise Thave - Danièle Givors** (Le Bourg)

## Sécurité routière

La vitesse excessive des automobilistes est un sujet récurrent dans notre commune, comme dans toutes les communes voisines d'ailleurs. Un nouveau radar pédagogique est implanté route de Charmes, en entrée de bourg, à hauteur du cimetière. Souhaitons qu'il joue son rôle d'avertisseur et de prise de conscience du danger potentiellement engendré par les conducteurs imprudents. Un second est en cours d'installation (branchement pas effectif à ce jour) route d'Effiat, afin de protéger les sorties du lotissement des Versannes.

Ces investissements ainsi que le panneau « virage dangereux » implanté à la Font Parrot sont financés à 50 % par les amendes de police.

Des mesures de vitesse sont par ailleurs demandées aux Cluzeaux rue des Noyers et rue des Guérauds (déjà effectué, sans résultat) ainsi que route des Cluzeaux. Nous étudierons ensuite, avec les services concernés du département, les mesures à mettre en œuvre.





## Biozat en passe d'être desservie par la fibre d'ici la fin 2020 ?

Il y a tout juste un an, nous vous annonçons l'arrivée de la fibre sur notre commune.

Nous avons rencontré récemment à deux reprises les entreprises Orange et Eiffage Energie Systèmes. Quelle est la situation à ce jour ?

La fibre a été déployée en souterrain dans le bourg durant la période de confinement. L'armoire, localisée sur le parking de la route de Charmes, est câblée. Dans le bourg, il reste cependant des rues adjacentes à la grande rue pour lesquelles l'acheminement sera aérien. De nouveaux poteaux en composite pourraient être implantés. Même si nous serons vigilants sur le bien fondé d'implanter tel ou tel panneau, notre marge de manoeuvre restera limitée. Environ 130 foyers sont concernés.

À ce jour, sur l'ensemble de la commune, 448 adresses (boîtes aux lettres) recensées entre le bourg et les hameaux des Cluzeaux et Martinges sont éligibles à la fibre. **Il est cependant conseillé aux habitants des hameaux intéressés par la fibre d'en faire la demande auprès d'Orange, car, malheureusement, le délai risque d'être plus important pour eux.**

Il nous est précisé que n'importe quel opérateur pourra se brancher sur le réseau Orange. Si nous parvenons au bon compromis c'est-à-dire à maîtriser un nombre raisonnable de ces nouveaux poteaux, les travaux pourraient être terminés à l'automne et les habitants contactés par leur opérateur au cours du dernier trimestre de cette année.



## Antenne 4G Orange

Annoncé pour janvier 2020 et après quelques aléas, le fonctionnement de l'antenne est enfin en place depuis le 12 mai dernier.

### INFORMATION

Perturbations de réception de la TNT via une antenne râteau : si vous êtes concerné, appelez le **09 70 81 88 18**. Après vérification, votre opérateur mobile vous enverra un antenniste qui installera un filtre au niveau de votre antenne.

**AUCUN FRAIS POUR VOUS !**

## Action sociale

Les enfants de CM2 partant en 6<sup>ème</sup> ont été récompensés par la Commission d'action sociale de Biozat et de Charmes. Ils ont beaucoup apprécié leur carte Décathlon, d'une valeur de 25 €. Nous leur souhaitons de bonnes vacances et surtout une bonne reprise au collège à l'automne prochain.



## Reconnaissance de l'Etat de Catastrophe Naturelle

Par arrêté du 17 juin 2020, publié au JO du 10 juillet 2020, Biozat est reconnu en catastrophe naturelle pour les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1er janvier 2019 au 30 septembre 2019. Si vous avez constaté des dégâts sur vos bâtiments, prenez rapidement contact avec votre assureur !



## De multiples incivilités...

### Les containers de la Grange communale

Alors que nous étions en plein confinement et donc sans aucune manifestation à la salle, les containers verts et jaunes de la Grange communale sont devenus le déversoir régulier de certains usagers, notamment pour des déchets organiques, odeurs nauséabondes et asticots en prime. Ceci est tout à fait inacceptable ! Des cartons trop volumineux, non écrasés, ont également été déposés dans la poubelle verte (alors que leur place est dans la jaune), voire carrément posés à l'extérieur.



**RAPPEL UTILE : l'usage des containers de la salle est exclusivement réservé aux utilisateurs de la salle (activités associations ou locations) !**

**Le container du cimetière a aussi connu un remplissage anormal** à tel point que le camion poubelle n'a pas pu le lever ! Là encore un rappel utile : tous les déchets végétaux issus du cimetière peuvent être déposés dans les deux composteurs prévus à cet effet. Le container attenant doit accueillir exclusivement les autres déchets provenant du cimetière et non pas les gravats de chantier ou autres détritrus.



**L'aire de jeux a également souffert** côté clôture. Celle-ci était sans doute de qualité trop légère. Mais la logique voudrait que l'on entre par le portillon prévu à cet effet et non « par la fenêtre ».

Son remplacement est prévu d'ici quelque temps. Un banc pour jeunes enfants a aussi été victime d'un mauvais coup de pied. Il a été réparé par les employés communaux.



Enfin, **le dépôt de déchets verts**, après plusieurs mois de fermeture, connaît de nouveau des débordements : décharge sauvage d'objets divers (meuble, phares, sacs plastiques...) ou de déchets végétaux de taille inadéquate (souches).

**Rappelons que les branches ne doivent pas dépasser 2 mètres de long et 20 cm de diamètre. Ne pas déposer planches et autre bois divers !** Il est également recommandé de déposer vos déchets végétaux soit à gauche côté gazon et autres déchets compostables, soit à droite côté branches, et non au milieu comme le font de temps en temps certains usagers, bloquant ainsi l'accessibilité du site.

Domage que 2 ou 3 contrevenants viennent pénaliser toute une population ! Le dépôt a en effet été interdit d'accès durant quelques jours. Attention ! Désormais, la barre se situe à 1,80 m !



**COLLECTE ENCOMBRANTS / ÉPAVES : JEUDI 29 OCTOBRE 2020**

Pensez à vous inscrire en mairie !

## Une jachère fleurie très remarquée sur notre commune

Occasion de parler un peu d'agriculture ! La période de confinement a été propice aux familles pour découvrir les chemins de la commune et leur faire prendre conscience (si ce n'était pas déjà le cas) de l'importance de l'agriculture sur notre commune. Même si les exploitants Biozatois se comptent quasiment sur les doigts d'une seule main ! Peut-être un petit rappel concernant les bords de champ en herbe, le long des 2 ruisseaux traversant notre commune :

Nous avons tout d'abord le **Châlon** : il présente une longueur de 14,5 kilomètres. Il prend sa source sur notre commune, près du hameau du Bois de la Chèvre, s'écoule vers le nord et se jette dans l'Andelot, en limite des communes de St-Pont et Broût-Vernet.

Nous avons aussi le **Béron**, de 16,4 kilomètres de long. Il prend sa source sur la commune de Brugheas, s'écoule vers le nord-est et se jette dans l'Allier sur la commune de Charmeil.

Signalons que les bandes enherbées implantées (5 m de large), le long des champs situés à proximité d'un ruisseau ont un rôle utile de piège à nitrates et limitent ainsi les risques de ruissellement au cours d'eau. Ce sont donc des surfaces d'intérêt écologique, tout comme les arbres ou les haies. Précisons qu'elles font partie intégrante de la parcelle et sont aussi une propriété privée. Tout engin motorisé y est interdit ! À ne pas confondre avec un chemin rural qui, peut être soit empierré, soit simplement en herbe. Difficile de s'y retrouver.

Mais revenons à la jachère fleurie qui borde la route de Martinges. Elle a été implantée par **Jacques GLOMOND**, agriculteur de la commune, reconnu pour son expertise dans la très bonne maîtrise de ses cultures.



« Je pratique une agriculture raisonnée en utilisant tous les outils à ma disposition pour intervenir au plus précis et en fonction du besoin de mes plantes » (alimentation et soins) nous déclare-t-il. Via la coopérative Val'Limagne, je produis des contrats de blé pour la société Barilla. Ce blé, destiné à la meunerie italienne, sera destiné à la fabrication de brioches et viennoiseries. Barilla mise sur la qualité de sa matière première et exige de ses fournisseurs des pratiques agricoles favorables à l'environnement et à la biodiversité qui se traduisent notamment par :

- La mise en place de 3 % des surfaces engagées en jachère fleurie mellifère
- Un plan de rotation obligatoire
- Un enregistrement de toutes les pratiques culturales sur logiciel (d'ailleurs fait par Jacques et l'ensemble des agriculteurs en zone vulnérable, à l'échelle de toute son exploitation).

En 2020, pas moins de 84 agriculteurs sont engagés dans cette même démarche, totalisant 3 500 ha de blé soit plus de 100 ha de jachère fleurie dans le rayon d'activité de Val'Limagne !

**Maisons fleuries** : Yasmine et Sylvie ont visité la commune au cours de la semaine du 14 juillet. Verdict cet automne.



## Contrôle de l'Assainissement non collectif, cet automne pour 25 installations de la commune

Le SIVOM Sioule & Bouble dispose de la compétence « Assainissement non collectif ». A ce titre, il réalise le contrôle de 25 installations par commune, tous les 8 ans. Les derniers contrôles sur notre commune concernaient les Cluzeaux en 2012. Cet automne, les contrôles concerneront le secteur de la Font Parrot, Route de Randan, rue du Champ des Fours et Route de Martinges. La période concernée ira du 21 septembre au 9 octobre. Les habitants concernés recevront un courrier environ 3 semaines avant le passage du SIVOM.

La loi s'est assouplie : alors qu'en 2010, les installations non conformes devaient être mises en conformité dans les 1 à 4 ans, aujourd'hui, s'il n'y a pas d'impact réel sur l'environnement, vous n'avez aucune obligation de travaux... Il nous est cependant rappelé que les fosses septiques récupèrent seulement 50 % de la pollution. Seules les toilettes étant branchées dessus, les eaux de cuisine et salle de bain, si absence de bac à graisse, partent directement au fossé. Aujourd'hui, un nouveau système est donc préconisé.

## La brigade numérique des aînés (BNA)

Nous vous signalons une nouvelle initiative nationale d'appui aux populations pour les accompagner dans leurs usages numériques en toute sécurité. Cette brigade répond à toutes vos questions en matière de gestion de vos données bancaires, prévention des risques de fraude, protection de votre identité, prévention contre les virus, signalement des

courriels non désirés, ... **La BNA peut se déplacer pour des séances d'information collectives.**

**Contact** : ggd03+bnvichy@gendarmerie.interieur.gouv.fr / **Tél. 04 70 30 42 88**

Noter que certains seniors de la commune ont déjà pu être contactés par la BNA.



Le cabinet fonctionne toujours avec la même organisation 7 jours sur 7, de 6h30 à 13h30 et de 15h30 à 19h00 en adaptant toutefois les horaires en fonction des demandes et besoins des patients. Le secteur d'activités s'étend aujourd'hui sur Biozat, Cognat Lyonne, Espinasse-Vozelle, Gannat, Effiat, Monteignet, Poëzat et St Genès du Retz.

## Un cabinet infirmier jeune et dynamique

Le cabinet infirmier de la commune installé depuis 2014, est occupé par une nouvelle équipe de soignantes. A sa tête, Florence Chassaing, a trouvé Sandrine Bongrain, consœur originaire de Biozat, et pour renforcer le binôme, une remplaçante Shirley Fradin. À Biozat le nombre de patients reste stable depuis l'année dernière, le cabinet accueille en moyenne une vingtaine de personnes par jour.

Lorsque Florence parle de son métier, elle met l'accent, sur son expérience de terrain et sur la diversité technique des soins qu'elle est en mesure de prodiguer. Les activités des infirmières libérales permettent d'installer une relation privilégiée et de confiance avec leurs patients. Florence, Sandrine et Shirley ont leur métier chevillé au corps : prendre soin des autres, faire preuve de bienveillance dans la relation... un véritable crédo pour elles qui remercient chaleureusement les Biozatois pour leur accueil, leurs témoignages et marques d'attention lors de leurs visites.

Les trois jeunes femmes ont réussi à former une équipe soudée et complémentaire, et ont pour projet d'intervenir dans les écoles, dans les clubs et auprès des particuliers de la commune dans le cadre d'un programme d'actions de prévention.

### Comment s'est passé le confinement au cabinet et à domicile ?

« Dès le début, nous avons rencontré des difficultés pour nous approvisionner en masques. Mais assez rapidement, grâce aux dons des Biozatois, que nous tenons à remercier très chaleureusement, nous avons pu nous protéger et mettre en place toutes les règles sanitaires, indispensables à la situation liée au COVID. Nos contraintes ont bien sûr été de fournir du gel hydro-alcoolique, d'exiger le port du masque et de désinfecter avant et après chaque soin.

Malgré tout, nous avons assuré la continuité des soins aux patients en cabinet et à domicile (*sauf pour les prises de sang au cabinet*), en les rassurant et sur le ton de l'humour.

**Nous sommes heureuses car aucun patient n'a été malade du virus. Mais la consigne est maintenue : SOYEZ TOUJOURS VIGILANTS dans la vie de tous les jours ! »**

## Commune :

Nous avons voté la stabilité des taux des taxes locales : 12,82 % pour le foncier bâti et 31,77 % pour le foncier non bâti. La taxe d'habitation, de par la réforme, est gelée (rappel du taux : 11,36 %)

**La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 875 675 €.** Les moyens financiers disponibles permettent d'abonder la section d'investissement à hauteur de 274 000 €. Les équipes de personnel restent stables.

### BUDGET COMMUNE – FONCTIONNEMENT

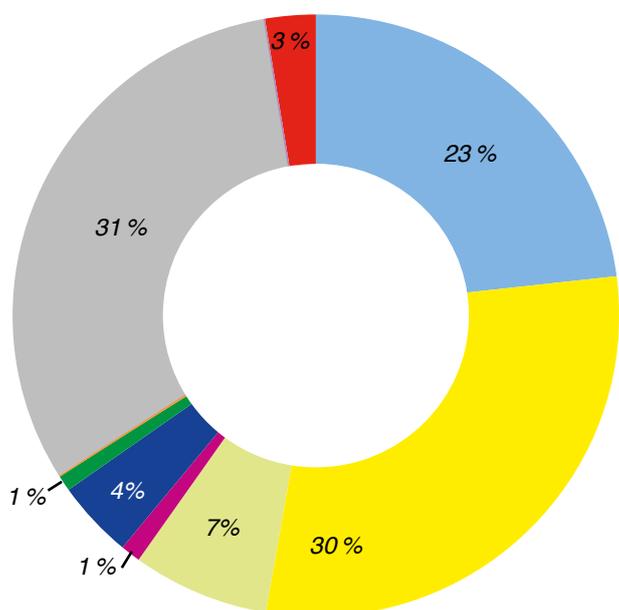
#### DEPENSES

Charges courantes	200 130 €
Salaires et charges patronales	260 800 €
Atténuation de produits	64 318 €
Cotisations Organismes de regroupement	9 284 €
Autres charges de gestion courante	36 760 €
Intérêts Emprunts	6 667 €
Subventions associations	1 353 €
Virement section investissement	274 000 €
Amortissement	363 €
Dépenses imprévues	22 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>875 675 €</b>

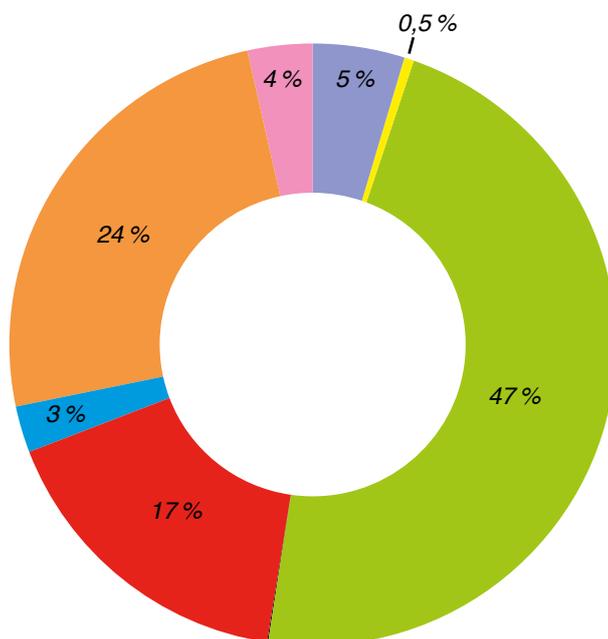
#### RECETTES

Produits des services (cantine, garderie, ...)	43 600 €
Atténuation de charges (remboursement salaires)	4 500 €
Impôts et Taxes	410 367 €
Dotations-Subventions-Participations	147 675 €
Produits de gestion courante (loyers, charges)	22 800 €
Produits exceptionnels (indemnité Groupama 2020 /sinistre incendie)	214 201 €
Résultat reporté 2019	32 532 €
<b>TOTAL</b>	<b>875 675 €</b>

Répartition dépenses de fonctionnement 2020



Répartition Recettes de fonctionnement 2020



La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 696 378 €. Le projet de l'année est essentiellement la reconstruction de nos ateliers communaux. En parallèle, les bâtiments sinistrés seront démolis. Un aménagement est par ailleurs réalisé à l'école (fermeture préau afin de créer un espace plus important pour la maternelle, dès la prochaine rentrée). Des travaux de voirie seront également réalisés. La construction du city stade suivra en fonction du timing de la démolition.

## BUDGET COMMUNE – INVESTISSEMENT

### DEPENSES

Remboursement capital emprunts	32 738 €
Déficit investissement 2019	39 890 €
Construction ateliers communaux	370 000 €
Travaux extension école maternelle	35 000 €
Travaux démolition bâtiments sinistrés	40 000 €
Acquisition matériel roulant (voiture, tracteur)	32 400 €
Acquisition matériel de voirie (godet, barre d'accotement, remorque plateau)	30 125 €
Acquisitions diverses (ordinateur, table, ...)	1 350 €
Travaux de voirie	41 511 €
Dépenses imprévues	5 000 €
Restes à réaliser (City Stade, Columbarium/ Jardin du souvenir, Acquisition remorque)	68 364 €

**TOTAL 696 378 €**

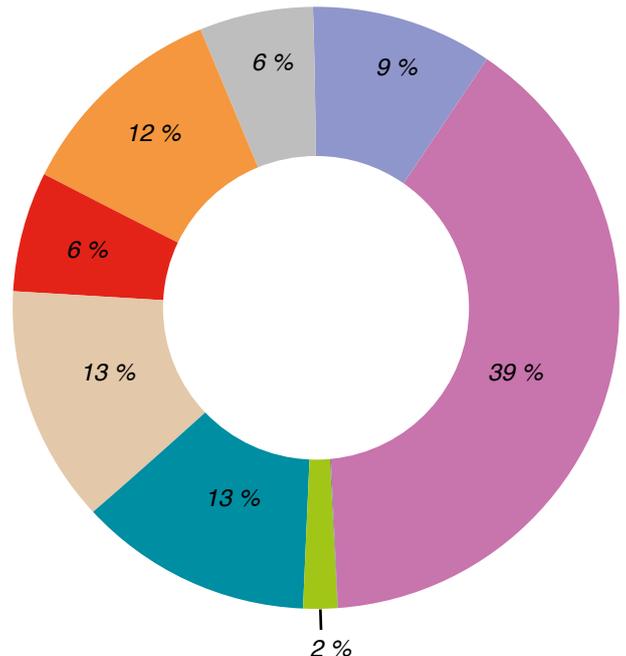
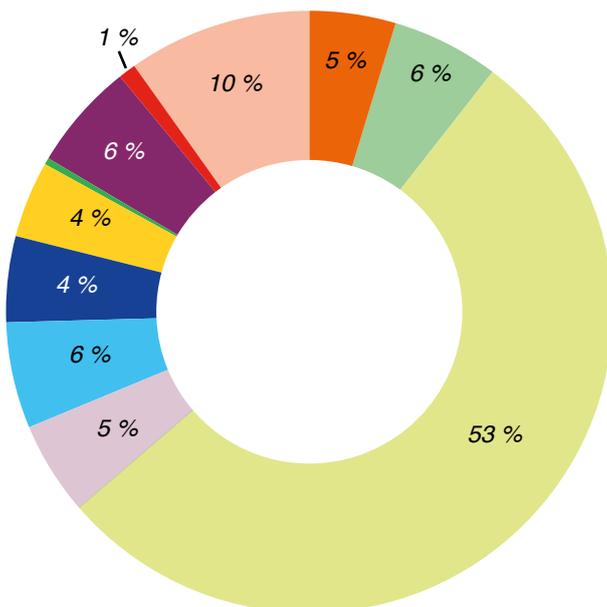
### RECETTES

Affectation résultat 2019	65 746 €
Virement de la section de fonctionnement	274 000 €
Remboursement TVA et Taxe d'aménagement	13 958 €
Subvention DETR (Etat)	86 977 €
Subvention Département	90 000 €
Subvention Région	42 827 €
Emprunt	80 000 €
Restes à réaliser	42 508 €
Amortissement	362 €

**TOTAL 696 378 €**

Répartition dépenses d'investissement 2020

Répartition recettes d'investissement 2020



### Budget annexe Assainissement

En fonctionnement, il s'équilibre à 56 010 €. En investissement, il s'élève à 152 951 €. Les analyses prévues par le Bureau de la Qualité de l'Eau n'ont pas été réalisées à ce jour. Nous ne prévoyons pas de travaux supplémentaires cette année.

## L'Ecole maternelle s'agrandit

Comme nous vous l'avions annoncé dans notre dernier numéro, le projet voit le jour. Afin d'agrandir l'espace scolaire des petite et moyenne sections et de disposer d'un dortoir à proximité, sans avoir à passer par l'extérieur, il a été décidé, en concertation avec les enseignants, de fermer le préau de la cour maternelle. Depuis l'ouverture de la 5<sup>ème</sup> classe, l'espace d'accueil des parents, servant également à la motricité des petits, était partiellement mobilisé par la garderie. L'extension réalisée permet ainsi de repositionner la garderie au rez de chaussée dans le « nouveau » bâtiment.



Les travaux ont débuté le 10 juin dernier avec l'entreprise Christian Cibello qui a déposé la fenêtre et créé l'ouverture pour la future porte coulissante entre la 5<sup>ème</sup> classe actuelle et le nouvel espace créé. La fermeture extérieure, en ossature bois, est réalisée par Biozat Bois. Les travaux de doublage, plafond, peinture et sol incombent à l'entreprise Conor. Plomberie et électricité seront réalisés respectivement par l'EURL Bruno Chardonnet et l'EURL C2ED. Le chantier est sous la responsabilité du cabinet d'architecture Coudert Vaillant.

Le chantier devrait être livré fin juillet. Il s'élève à **24 648,97 € HT** auquel il faut ajouter les frais d'architecte (3 K€), le coût des missions contrôle technique (2,5 K€) et SPS (1,332 K€). Une aide de l'Etat est attendue à hauteur de **10 000 €**. Le fonds de concours de la Com Com de **6 004 €** sera également imputé sur cet investissement.

## Bilan définitif du sinistre incendie 2019

Notre dossier a été clôturé le 21 février dernier. En voici le bilan définitif :

MONTANTS TTC	Indemnité immédiate	Indemnité différée (suite à reconstruction)	TOTAL TTC
Dommages au bâtiment	131 015,56	40 495,20	171 510,77
Contenu (petit matériel)	45 935,49		45 935,49
Gros matériel (tracteurs, tractopelle, tondeuse autoportée, remorque Lider, voiture)	57 027,75		57 027,75
Honoraires Maîtrise d'œuvre / SPS		8 575,55	8 575,55
Frais déblais/démolition		17 151,08	17 151,08
Domage Ouvrage		5 145,32	5 145,32
	<b>234 018,80</b>	<b>71 367,15</b>	<b>305 385,95</b>

## Une petite partie du matériel renouvelée

Ne disposant pas de lieu de stationnement et rangement sécurisé suffisant, nous nous sommes limités pour l'instant à l'acquisition du matériel indispensable :

- Un tracteur d'occasion avec chargeur
- Une barre d'accotement
- Une remorque (était commandée avant l'incendie)
- Une voiture d'occasion + remorque
- Une élagueuse
- Un compresseur
- Une cuve GNR

Les 2 tondeuses (autoportée et autotractée) peu endommagées ont pu être réparées. Un pulvérisateur pour le cimetière a été adapté au tracteur tondeuse. Des rampes d'arrosage permettent d'alimenter les suspensions. Le petit matériel non endommagé a été trié.

Nous en profitons pour remercier chaleureusement la commune de Charmes et Yves Blanc qui mettent (encore à ce jour) des locaux à notre disposition pour le rangement de notre matériel.

## De nouveaux ateliers municipaux livrables en fin d'année

Alors que les anciens bâtiments détruits par l'incendie ne sont toujours pas démolis (*devis accepté le 09/07/20 et procédure administrative obligatoire en regard de la présence d'amiante*), le projet des nouveaux ateliers est quasi prêt à démarrer.

Ils seront situés sur le terrain communal voisin de l'entreprise SED. Le bâtiment sera constitué de 4 fermes métalliques de 6 m de large et 12 m de profondeur.

L'une des fermes de hangar accueillera la partie atelier, stockages divers et salle de repos/sanitaire. La récupération des eaux de pluie a été prévue. A proximité du bâtiment, seront implantées des cases en béton préfabriqué pour stocker les divers matériaux de la commune. L'ensemble sera clos et mis sous surveillance.

Le terrassement a commencé mi-juillet. Si les travaux se déroulent normalement, les nouveaux ateliers devraient être livrés d'ici la fin de cette année. Le chantier est conduit sous la houlette de la Fabrique d'Architecture de Dompierre sur Besbre.

### Quel plan de financement ?

En complément de l'autofinancement, des subventions ont été sollicitées auprès :

- de l'ETAT (DETR) : 75 K€
- du Département : 89 K€
- de la Région : 45 K€

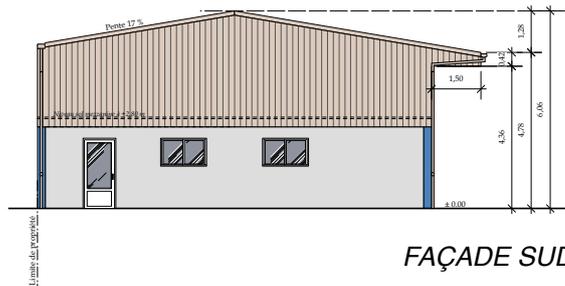
Elles totaliseront environ 70 % de l'investissement HT.

### Coût du projet :

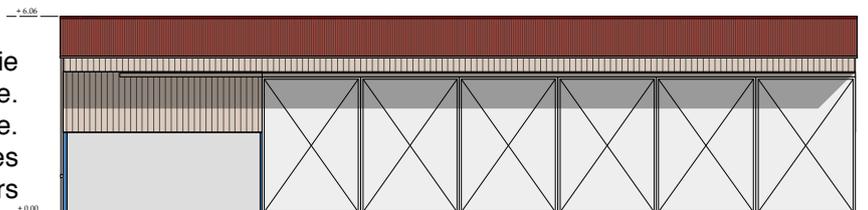
LOTS	ENTREPRISES RETENUES	MONTANT HT
LOT 1 - Terrassement - VRD	AMBTP SAS – Nérès les Bains	68 000,00
LOT 2 –Gros Œuvre	SABCF – Gouise	64 629,55
LOT 3 – Charpente métallique	BATIM – Marcillat en Combraille	39 952,50
LOT 4 – Murs béton préfabriqués	AMBTP SAS	25 000,00
LOT 5 – Menuiseries extérieures – serrurerie	SAS PERRET & Associés – La Roche Blanche 63	26 683,50
LOT 6 – Menuiseries intérieures	SARL AMCD – St-Germain des Fossés	2 766,00
LOT 7 – Plâtrerie – Peinture – Faïence	EURL METAIRIE Jean-Louis – Lapalisse	12 130,00
LOT 8 – Plomberie – Sanitaire – Ventilation	PORSENNA – Cusset	7 340,68
LOT 9 – Electricité générale – chauffage	LA LOUROUSIENNE – Louroux de Bouble	11 097,00
<b>TOTAL HT</b>		<b>257 599,23</b>

Là encore, il faut rajouter les frais annexes mentionnés ci-dessous :

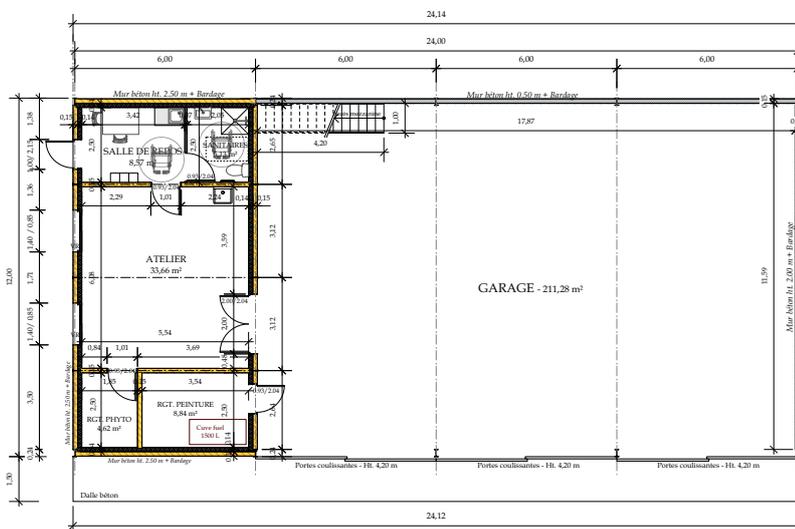
TRAVAUX	Montant HT
Etudes géotechniques	1 450,00
Maîtrise d'œuvre	25 080,00
Coordination SPS	1 345,00
Contrôle technique	1 950,00
Raccordement aux réseaux (estimation)	5 000,00
Assurance Dommage Ouvrage	5 000,00



FAÇADE SUD EST



FAÇADE NORD EST



## Travaux de voirie

Le samedi 13 juin, la commission entretien est allée sur le terrain afin d'apprécier les travaux à réaliser sur les chemins ruraux. La réfection de 2 chemins (chemin des marais et chemin du château d'eau) devrait être confiée à l'entreprise Irrmann-Papon. Les employés communaux apporteront les corrections nécessaires avec des cailloux dans 4 autres chemins : Ravières, Place Bartheau, Grippe et Dépôt Déchets verts.



Le mardi 30 juin, c'était au tour des rues ou chemins revêtus du bourg et des hameaux d'être passés en revue. Un programme pluriannuel va être étudié. Environ 40 000 € devraient être consacrés aux travaux 2020. Un dossier de demande de subvention au Conseil Départemental sera déposé cet automne. Une portion du chemin des Contamines en très mauvais état sera prise en charge cette année.

Quelques entrées de particulier en enrobé seront réalisées cette année ; d'autres seront mises en attente à l'an prochain et s'inscriront dans un programme plus large d'aménagement des bas côtés des rues concernées (rue de la Mare, rue de la Place Chantelle).

### La réalisation du City Stade prendra sans doute un peu de retard

Le projet reste d'actualité. Cependant, son implantation sera mise en œuvre seulement une fois l'espace des ateliers communaux sinistrés libéré. La démolition de ces derniers interviendra au mieux cet automne.

# Ecole communale

## Une année scolaire bien chahutée...

Comme tous, les écoliers ont vécu une période spéciale durant le confinement. Heureusement, Carnaval, le vendredi 21 février, juste avant les vacances d'hiver, avait été un bon moment de détente et de convivialité pour les enfants, les maîtres, le personnel et les parents. Ceux-ci avaient confectionné crêpes et gaufres servis à tous par les élèves de CM.





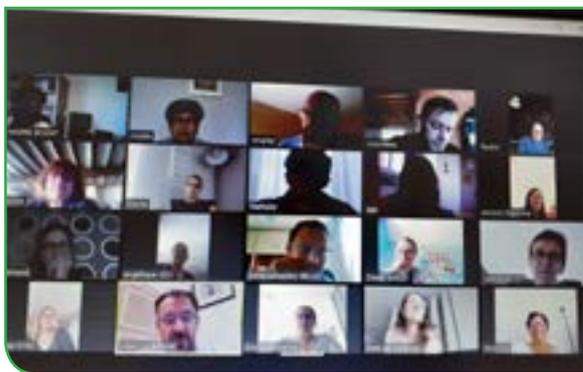
# École communale



Puis deux longs mois et demi de confinement ont suivi, pendant lesquels les enseignants se sont beaucoup impliqués en transmettant des devoirs à chacun de leurs élèves au quotidien. Des familles ont également reçu du matériel pour les aider à accompagner leur enfant. Les matières fondamentales, maths et français ont été privilégiées.



Les enseignants ont créé leurs propres outils d'enseignement et ont mis en place plusieurs séances de visioconférence avec leurs élèves qui se sont très vite adaptés à la technologie. Les enseignants reconnaissent que les parents ont bien joué le jeu et l'école n'a pas enregistré d'élèves décrocheurs ce qui est une belle satisfaction.



C'est en concertation avec les parents, les enseignants, le personnel et la municipalité qu'il avait été décidé de ne pas ouvrir dès le 12 mai car beaucoup de doutes, de problèmes d'organisation et une grande incertitude concernant la contagion des enfants persistait encore. Puis la reprise partielle de l'école est intervenue le 2 juin avec un très important soutien de la mairie : 42 élèves sur 115 ont repris l'école. Trois classes ont pu ouvrir avec 1 enseignant secondé par 2 autres adultes (3 employées municipales, 2 services civiques, 1AESH (aide élève en situation de handicap)). Ce nombre important d'encadrants a permis de respecter le protocole sanitaire très strict imposé (désinfection des locaux plusieurs fois par jour, respect des gestes barrières, aménagements divers). La cantine a pu rouvrir mais pas la garderie à cause de locaux trop exigus.



**Le 22 juin, enfin, l'école connaissait une reprise presque normale avec 100 enfants présents et tous les services assurés.** Une fin d'année scolaire bien inhabituelle, sans kermesse ni sorties scolaires. Les différents projets (musique, orientation, spectacle de fête de fin d'année) seront reportés à l'année prochaine. Cependant, le projet musical conduit avec l'artiste Kandid sera repris à la rentrée avec les ex CM1-CM2 (répétitions le mercredi) pour donner lieu à un spectacle au théâtre de St-Pourçain sur Sioule le 26 septembre.

**Par ailleurs, un tournoi de pétanque organisé par les représentants de parents d'élèves est annoncé pour le 12 SEPTEMBRE. Notez ce rendez-vous dans vos agendas.**

Une escapade à pied et pique-nique sur la butte de l'église de Cognat Lyonne, sur la journée du 2 juillet, a détendu les plus grands (du CE1 au CM2).



Les inscriptions pour l'année prochaine ont pu être réalisées grâce à internet.

**Les effectifs seront de 108 élèves pour les 5 classes avec les mêmes enseignants.**



Lilian LAVERGNE   Amandine VOGRIG   Aurore DELORME   Jessica BECHTI   Charlotte DUMONT   Rodolphe QUINTIN

## Rentrée 2020-21 : un ou deux services civiques à l'école de Biozat ?

Même si, à ce jour, nous ne savons pas encore si le système, dont bénéficie notre école depuis ces 2 dernières années, sera reconduit par l'Académie, nous lançons un appel aux jeunes Biozatois potentiellement intéressés. Le Service Civique est ouvert à tous les jeunes entre 16 et 25 ans.

Vous aimez le contact avec les enfants ? Aucune condition n'est requise en particulier. Il n'y a pas de conditions de diplôme ni d'expérience professionnelle. Ce sont les savoirs-être et la motivation qui comptent avant tout. L'engagement porte sur l'année scolaire, pour une durée hebdomadaire de 24 h. Les volontaires en Service Civique bénéficient d'une protection sociale intégrale. Si vous êtes intéressé(e), faites-vous très rapidement connaître en mairie. Nous transmettrons vos coordonnées au Directeur de notre école.

## Amicale Laïque

C'est avec amertume que s'achève cette saison 2019/2020, car la crise sanitaire n'a pas pu permettre aux 33 adhérents de l'Amicale Laïque de profiter pleinement de leur pratique sportive hebdomadaire.

Les cours ont repris entre fin mai et début juin, dans le respect des règles sanitaires. Seul le cours de self défense n'a pas repris, à cause de la proximité de cette pratique.



**Nous vous attendons plus motivés que jamais à reprendre votre activité à compter du mois de septembre.**

Les cours garderont les jours et horaires actuels : 19h le lundi et 10h le mercredi pour la gym douce. Les deux cours du lundi Body karaté et Danse/Self défense seront remplacés par un cours de Body karaté / renforcement musculaire d'une durée d'1h30.

Pour plus de renseignements, contactez-nous : **Aurélié** 06 77 40 25 11, **Magali** 06 79 69 14 85 ou **Michèle** 06 70 10 30 34

## Anciens Combattants

L'effectif des anciens combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc reste stable à ce jour.

L'arrivée, dans la section, de Monsieur Bernard Chabrier, est due à la nouvelle loi, adoptée le 6 Juin 2018, proposant l'attribution de la carte de combattant aux soldats engagés en Algérie, après les accords d'Evian, du 2 Juillet 1962 au 1er Juillet 1964. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Le nombre d'adhérents reste constant, cependant, nous avons perdu l'un d'entre nous pendant ce confinement.

**Monsieur Roger Rambaud était âgé de 81 ans et résidait à la maison de retraite d'Ebreuil. Très malade depuis de nombreuses années, il a succombé au Covid-19. Il avait intégré la section en 1997. Nous renouvelons nos condoléances à sa famille.**

La situation sanitaire actuelle ne nous ayant pas permis de déposer le dossier pour demander la médaille de la croix de guerre pour Messieurs Gérard Gougat et Bernard Chabrier, nous le faisons maintenant. Cette dernière leur sera remise le 11 novembre prochain. Ils avaient tout juste 20 ans lors de l'appel et c'est à coup sûr une médaille bien méritée.

## Confinement oblige, le 8 mai commémoré en petit comité

Dans le respect des consignes du moment, la cérémonie de commémoration de la victoire de 1945 était bien triste. Ont participé : 2 membres des Anciens Combattants (Pierrot, le Président et Guy, porte-drapeau), le chef de corps des Sapeurs Pompiers de Biozat, Sébastien Tortoza, et le Maire, accompagné de 2 de ses adjoints, Yves et Yasmine. Merci à Gérard qui a tenu à immortaliser cette cérémonie hors du commun.



**BIOZAT Tennis de Table «Co-vidé» depuis mars 2020 !**

**BIOZAT Tennis de Table a accueilli 40 pongistes de 6 ans à 75 ans...**

**4 Biozatois, une quinzaine de jeunes, 4 féminines, et joueurs de tous âges...**

**5 équipes engagées en championnat FFTT jouent en Pré-Régionale, D1-D2-D3.**

**Activité sportive et ludique qui allie : physique-mental-adresse-concentration. Soyez les bienvenus ! en loisir ou en compétition, la convivialité est assurée.**

Les entraînements adultes sont animés par Jean-Baptiste, par Christophe et Jérémy pour les jeunes. Le club remercie tous ses joueurs, bénévoles, entraîneurs et indispensables organisateurs. Nous remercions la mairie pour la mise à disposition des salles ainsi que nos partenaires et sponsors. **À la rentrée, le club devrait engager 4 ou 5 équipes en championnat FFTT par équipe.**

Si la Covid-19 a eu raison du championnat arrêté à sa 3<sup>ème</sup> journée 2020, la saison a pris fin en février sur un excellent tournoi interne réunissant 30 participants... **Biozat-TT espère un vrai rebond en septembre. Quoi de plus naturel pour nos petites balles blanches !**



**Entraînements à la Grange à 18 h le mardi et le jeudi.**

**L'avenir du club devrait être assuré, grâce à l'arrivée de nombreux jeunes de 6 à 15 ans et à l'engagement de Christophe (à droite) et Jérémy (à gauche).**

**Entraînements jeunes :**  
mercredi 16h-18h ou 18h-20h  
Venez pratiquer le tennis de table en loisir ou en compétition.

**Renseignements :**  
Tél. 04 70 90 52 45  
site internet : <http://biozat-tt.fr/>



## Chasse



Les chasseurs ont été chanceux, le confinement n'est intervenu que juste après la fermeture générale et ne les a pas empêchés de pratiquer leur loisir contrairement aux pêcheurs. Le tableau a été correct ; nous avons notamment prélevé 3 chevreuils.

La crise aura cependant des répercussions l'an prochain par faute de trésorerie.

Nous n'avons en effet pas pu organiser le concours de belote ce qui constitue un manque à gagner important qui nous limitera pour les lâchers de gibier à l'automne 2020.

Le repas avec les propriétaires et le méchoui, également annulés, ont moins d'incidences financières mais ce sont des manifestations qui nous permettent de nous réunir avec les propriétaires et les habitants intéressés par notre activité et nous regrettons vivement d'avoir dû les annuler. Nous reprendrons tout cela l'an prochain.

Autre conséquence de la crise, nous n'avons pas pu réguler la population de renards comme d'habitude ; lorsque l'arrêté préfectoral est paru, pratiquement toutes les portées étaient dans les récoltes et nous n'avons pu en prélever que quatre et partiellement.

**Enfin nous avons été très peiné par la disparition de notre Président d'honneur, Président actif de 1985 à 1993,**

**Hubert Lheritier.** Hubert (*médaille au centre*) aura marqué notre Société par son charisme et sa joie de vivre. Il a grandement permis que se perpétue un esprit de convivialité et de bonne humeur dans notre association.

Nous renouvelons nos plus sincères condoléances à sa famille,



## CLUB 3ème Age

### Assemblée Générale du 6 Février 2020

80 adhérents et adhérentes étaient présents ou représentés pour assister à l'assemblée générale du 6 février dernier. Nous n'avons pas dérogé à la règle de finir l'après-midi par la traditionnelle galette des rois.

### Concours de belote du 20 Février 2020

Le concours de belote du 20 Février a fait salle comble avec 140 doublettes. Nous retrouvons régulièrement nos fidèles joueurs d'un concours à l'autre et nous les en remercions. Les crêpes et les pâtisseries ont fait le bonheur de tout ce petit monde. Merci encore à nos pâtisseries pour cette magnifique table de gourmandises et à toutes et tous sans qui cette manifestation ne pourrait avoir lieu.



### Repas Chez Mémère le 7 Mars 2020

Cette année, pour notre repas de printemps du 7 mars dernier, nous avons choisi d'aller « Chez Mémère », à Bellerive sur Allier. Un restaurant en bordure de l'Allier, il en va de soi, pas trop loin de Biozat. Un cadre très agréable et surtout un repas très apprécié de nos 68 participants.



### Sortie Holiday on Ice du 8 mars 2020

C'est au Zenith de Clermont Ferrand que 24 d'entre nous se sont retrouvés pour le spectacle d'Holiday on Ice le 8 mars 2020. Des chorégraphies exceptionnelles, des costumes et des décors somptueux et un très haut niveau de patinage, même si Philippe Candelerio n'a pu assurer pleinement sa prestation en raison d'un problème de santé au dos. Nous avons eu une chance exceptionnelle de pouvoir assister à cette représentation car, à cette date déjà, le nombre de spectateurs au Zenith était déjà limité. Quelques jours plus tard, le confinement général était de rigueur.

### Plusieurs annulations :

Annulation de la journée à Cahors (qui est reportée à l'année prochaine). Annulation également de la sortie, prévue en juillet, chez les Bodin's (chez eux près de Châtellerauld) ainsi que les anniversaires de nos adhérents ayant 4 fois 20 ans et plus. La sortie du mois de septembre à la chocolaterie sera aussi annulée.

Quant à la réouverture du Club, nous pensons pouvoir reprendre nos jeudis après-midi à partir du 17 septembre si toutefois la situation sanitaire le permet. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de la date exacte de reprise. D'ici là, portez-vous bien et surtout ne vous exposez pas inutilement !

### HOMMAGE

Ces derniers mois qui viennent de s'écouler ont été très difficiles pour tout le monde. Pour certains, ils nous ont quitté sans faire de bruit et surtout sans que l'on puisse les accompagner dans leur dernier voyage. Tous ont fait parti du Club du 3ème âge. Même si parfois ils n'étaient plus membres, ils faisaient toujours partie du Club. Nous voudrions leur adresser un dernier « au revoir ». Il s'agit de :

**Mme Pannetier Jeanne - 99 ans, Mme Dupré Germaine - 99 ans, M. Lhéritier Hubert - 92 ans, M. Menat Maxime - 89 ans**

### Au revoir Simone !

**Simone Gavioli, 80 ans, fidèle tous les jeudis au Club, va laisser un grand vide. Nous perdons une beloteuse qui ne manquait aucun concours de la région. Les kilomètres ne lui faisaient pas peur et tous les week-ends, elle partait jouer avec les copains et les copines.**

## Sapeurs Pompiers

Face à une épidémie sans précédent, les sapeurs pompiers ont su faire face, évoluant en première ligne. Notre corporation a réagi efficacement en formant, informant, mettant en place d'importants moyens permettant à ses agents de répondre en toute sécurité et de faire face à cet ennemi invisible qu'est le Covid 19. Notre CPI n'a été que peu sollicité, mais l'ensemble du personnel a répondu présent.

Le confinement a retardé les formations prévues, repoussant la capacité opérationnelle de nos nouvelles recrues, Sarah Coutière et Axel Vacher. Jérôme Constant, quant à lui, est opérationnel en secours à personnes, et se dirige vers la formation incendie courant d'automne. Fernando Teixeira est intégré et va suivre une remise à niveau. Stéphanie Gonin-Boissier et Andy Léger, pour leur part, vont commencer leur formation dès que possible.



Photo Pompiers de France

Nous avons la tristesse de perdre un de nos anciens sapeurs pompiers, en la personne d'Hubert Lhéritier, survenu à l'âge de 91 ans. Actif de 1953 à 1983, Hubert était très apprécié de ses collègues. Nous ne manquerons pas de lui rendre les hommages qui lui sont dûs dès que nous en aurons la possibilité.

*1958, réception de la motopompe*



*1974, Ste-Barbe, médaille des 20 ans*



*1984, Ste-Barbe, départ à la retraite après 30 ans de service*



## Théâtre enfants

Après un excellent début d'année et une chasse aux sorcières et nuit de l'épouvante exceptionnelle, nous terminons notre année plus difficilement.



Un 1<sup>er</sup> spectacle très satisfaisant qui nous laisse avec un goût amer dû au confinement. Nous n'avons pu terminer cette année comme nous l'aurions souhaité et toutes les manifestations sont interrompues jusqu'à nouvel ordre.

Nous souhaitons vous retrouver au plus vite afin de monter un nouveau spectacle.



## Théâtre des 3 roues

Le 10 mars dernier, la saison 2019/2020 de la troupe du Théâtre des 3 Roues s'est arrêtée nette.

La crise sanitaire du Coronavirus aura ainsi mis fin à une tournée commencée le 12 octobre 2019 à St-André le Coq. 41 séances étaient prévues au programme. La représentation du 3 novembre 2019 à Biozat a connu un grand succès avec une salle pleine et une assistance enthousiaste.

Jusqu'au 10 mars 2020, ce sont tout de même 32 représentations qui ont pu être données. La comédie de Patricia Haubé, « Je ne lui ai pas encore tout dit » a connu un très grand succès avec, à chaque fois, un public nombreux, ravi d'avoir passé un bon moment de rire et de partage avec les comédiens.

Néanmoins c'est avec beaucoup de tristesse que la troupe n'a pas pu jouer les 9 représentations restantes. Consolation pour les comédiens et le public, sur les 9 représentations non jouées, 7 seront reportées sur la fin d'année 2020.

Avec cet arrêt brutal, la troupe a pu immédiatement se focaliser sur la nouvelle saison. Les mois d'avril et mai ont été consacrés à la lecture de plusieurs comédies (25 au total). 7 pièces ont été retenues pour une deuxième lecture. Au final c'est la pièce de Vivien Lhéraux, « Allez on danse ! » qui a été choisie.



La programmation 2020/2021 est déjà riche de 46 représentations. La troupe participera aussi aux festivals de Brioude et de Courpière. La nouvelle pièce sera présentée à la Grange au public biozatois le dimanche 8 novembre 2020. Nul doute que cette comédie connaîtra un aussi beau succès que celle de la saison passée !

Bien sûr, le 12<sup>ème</sup> Festi'théâtre de Biozat, qui devait avoir lieu du 7 au 17 mai dernier a, lui aussi, été annulé. Les 11 troupes programmées ont été tristes de cette situation. Le report du festival a été envisagé mais la disponibilité des troupes et celle de la salle n'ont pas permis sa réalisation. De nombreuses dépenses avaient été déjà engagées, notamment pour la publicité (affiches, flyers) et pour la billetterie.

Toute l'équipe d'organisation tient à remercier tous les partenaires (Artisans, Commerçants, Entreprises) qui nous ont aidés financièrement dans la préparation de l'édition 2020. Ils ont ainsi permis de minimiser le montant de la perte finale.

Malgré tout, le comité d'organisation a pris très vite la décision de repartir pour un nouveau festival en 2021. Il aura lieu du 6 au 16 mai 2021 à la Grange avec, en principe, les onze troupes programmées en 2020.

Vous pourrez retrouver toutes les informations sur la troupe, sur la nouvelle comédie, sur le calendrier et sur le Festi'théâtre 2021 dès le mois d'août sur notre site : [www.theatredes3roues.fr](http://www.theatredes3roues.fr).



## West Dance Story

Année bizarre pour le club de Country de Biozat. En effet, avec la crise du coronavirus qui a sévi sur la France et sur le monde, les activités se sont brusquement interrompues le dimanche 15 mars. Depuis plus aucun entraînement, ni aucun bal ou démo.

Le bal annuel, habituellement en décembre a été reporté au dimanche 19 Janvier 2020. Nous avons reçu nos amis des clubs de l'Allier, du Puy de Dôme, mais aussi de la Loire, de la Creuse et de la Saône et Loire. Nous avons d'ailleurs battu le record d'entrées pour un bal de l'après midi, avec 126 danseurs présents à la salle communale.

Quelques danseurs représentent le club dans les bals de la région : Puy de Dôme, Loire ou Saône et Loire.



Pour ne pas déroger à la tradition, nous fêtons les anniversaires le mercredi soir à la salle communale, avec un petit cadeau pour ceux qui passent une dizaine.

En raison de la pandémie, deux animations prévues cet été ont été annulées : la fête du bœuf à Magnet et la fête patronale à Billezois, en espérant que cela soit remis à l'année prochaine. De même, le festival du Mans, prévu fin mars, a été reporté en fin d'année. L'assemblée Générale prévue début juillet n'a pas eu lieu, mais un pique-nique avec les adhérents s'est tenu le dimanche 19 juillet.

**Une journée d'initiation est prévue le lundi 2 septembre à la salle Communale à 20h**

**La reprise des cours est prévue le lundi 7 septembre pour les « Partners », le mardi 8 septembre pour les « Inters » et le mercredi 9 pour les « Débutants et Novices ».**

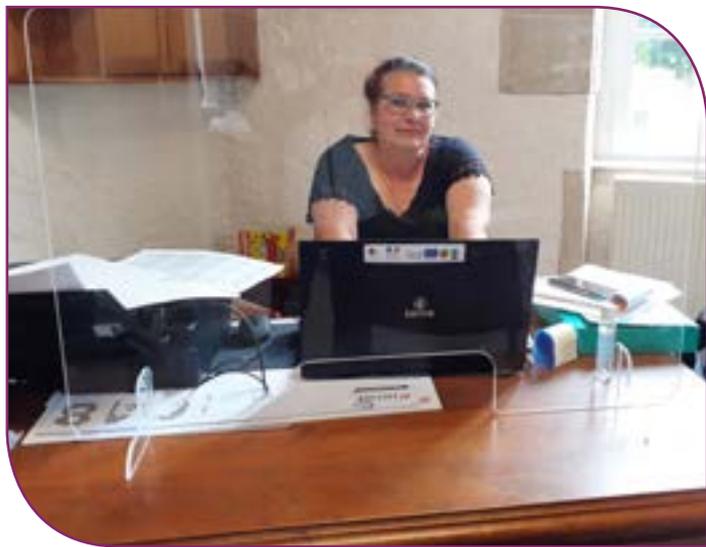
**Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :**

**Martine : 06 85 32 34 05**

**Christian : 06 27 43 14 18**



## France Services vient au devant des administrés



**France Services est un nouveau modèle d'accès aux services publics pour les Français.** Il vise à permettre à chaque citoyen quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien.

Ce service qui dépend de la Communauté de Communes St-Pourçain Sioule Limagne est accessible à Ebreuil.

Il a également mis en place un service itinérant qui assurera une permanence régulière au cœur de notre commune.

Le 8 juin dernier après-midi, la mairie de Biozat a accueilli l'interlocutrice France Services nouvellement dédiée à cette mission.

**Voici le calendrier 2020 des permanences à la Mairie de Biozat** de ce service qui peut vous aider en matière de carte grise, permis de conduire ou encore MSA, CAF, DGFIP...

**Les lundis de 14h à 17h :**

• 7 septembre • 5 octobre • 9 novembre • 7 décembre

**Contact : 04 70 58 43 65**

**Service itinérant : 06 12 68 90 34**

**Des cours d'initiation à l'informatique sont régulièrement organisés par France Services.**

**N'hésitez-pas à vous renseigner si vous êtes intéressé !**

## Etat civil - Décembre 2019 À Juillet 2020

### NAISSANCES

Charlie ROUMIER .....	28 décembre
Arizona PLAZENET .....	14 janvier
Caidenza CHARMY .....	14 janvier
Antoine RAMBEAUD .....	24 février
Marceau MORLAT GONZALES .....	27 février
Isaure LENOIR .....	8 mars
Abby PONCET .....	11 avril
Ella BATHIAT .....	3 juillet

### MARIAGES

Christopher BEURRIER & Laurène GOUTAUDIER : 11 juillet

### DÉCÈS

Marcel COURTADON .....	25 décembre
Hubert PANNETIER .....	31 mars
Odette GUERET née BELOT .....	9 avril
Hubert LHERITIER .....	19 avril
Roger RAMBAUD .....	20 avril
Raymonde VIGOUROUX née LAURENT .....	3 mai
Marie-Thérèse JAMES née NAULIN .....	18 mai
Simone ARMINGEAT née GAUTIER .....	25 juin

## Numéros utiles

**Eau** (SIVOM Sioule & Bouble) ..... **04 70 90 02 89**

**Dépannage Electricité** ..... **09 69 32 18 71**  
ENEDIS 7j/7 et 24h/24 ..... **+ choix 3**

**Dépannage téléphone** ..... **3900**  
ORANGE 7j/7 et 24h/24

**Ordures ménagères** ..... **04 70 45 51 67**  
SICTOM Sud-Allier

**Communauté de Communes** ..... **04 70 47 67 20**

**Trésorerie de Gannat** ..... **04 70 90 02 36**

**Ecole de Biozat** ..... **04 70 56 51 29**

**SAMU** ..... **15**

**Pompiers** ..... **18**

**Cabinet infirmière Biozat** ..... **07 82 57 87 80**

**Police** ..... **17**

**Gendarmerie** ..... **04 70 90 87 09**

**Pharmacie de garde** ..... **3915**

**Centre Hospitalier de Vichy** ..... **04 70 97 33 33**

**Disparition d'un enfant** ..... **116 000**

**Enfance maltraitée** ..... **119**

**Centre anti-poison** ..... **04 72 11 69 11**

**SOS Femme battue** ..... **3919**



**Bulletin Municipal**

n° 35 - Juillet 2020

